



Édifice Nord  
3600, rue Beauséjour  
Saint-Laurent H4K 1W7  
514-334-7350 fax: 514-334-5004  
www3.csmb.qc.ca/ecoles/beau-sejour

## École Beau-Séjour

Édifice Sud  
2681, rue Baker  
Saint-Laurent H4K 1K7  
514-331-5823 fax: 514-331-4170



## Conseil d'établissement

COMPTE RENDU de la réunion du 6 décembre 2016, à 19h  
Édifice Nord/ Salon du personnel

Prise de présences/quorum :

- ALEXANDRE CÉSAR, **Président du Conseil d'établissement et parent**
- KARINE FEDDERSEN, **Vice-Présidente, parent et représentante au Comité régional de parents**
- ADIL SEIF, **Parent**
- YVETTE LAPA DESSAP, **Parent**
- ALEXANDRE CÉSAR, **Parent**
- LUCIE ROY, **Parent**
- LAURIE OUELLET, **Enseignante de musique**
- JOËLLE COUTURE-GRONDIN, **Enseignante TSA préscolaire**
- MARIE-CHRISTINE TROTTIER, **Enseignante 2<sup>e</sup> année**
- ISABELLE BOILEAU, **Enseignante 6<sup>e</sup> année**
- JOSÉE BONIN, **Enseignante 6<sup>e</sup> année (programme anglais intensif – volet français)**
- ANN LÉGARÉ, **Technicienne service de garde**
- NANCY BOYCE, **Directrice adjointe**
- NATASCHA BACHER, **Directrice**

	Sujets	Actions
1.	Prise de présence	Isabelle Boileau, Marie-Christine Trottier et Yvette Lapa Dessap sont absentes
2.	Adoption de l'ordre du jour	Proposé par Mme Feddersen et appuyé par Mme Bonin
3.	Parole au public	<p>Mme Brigitte Duclos, un parent de l'école, tient à sensibiliser le CÉ au fait que les élèves qui fréquentent l'école sont souvent téméraires à la sortie des classes et ne respectent pas les règles de sécurité, particulièrement aux alentours de l'Édifice Sud (rues Limoges et Baker). Elle s'adresse au CÉ pour identifier des solutions à cette situation dangereuse.</p> <p>Mme Feddersen ajoute que ce commentaire est cyclique et souligne que lorsqu'une sensibilisation est faite par l'école, les élèves sont plus prudents pour une certaine période.</p> <p>M. César propose de faire un rappel aux parents dans l'Essentiel et suggère que les enseignants puissent également sensibiliser les élèves en classe.</p> <p>La question d'un brigadier est discutée et M. César explique qu'il a déjà fait des démarches en ce sens mais que le volume d'automobiles ne serait pas suffisant pour justifier la présence d'un brigadier, si ce n'est que sur le Boulevard Toupin. Mme Duclos précise que la Directrice précédente, Mme Vickie Viens, avait déjà approché la Ville de Montréal en ce sens mais sans succès. Mme Bacher ajoute qu'elle en a déjà discuté avec M. Sévigny, policier communautaire et qu'elle peut le relancer sur la question.</p> <p>Mme Feddersen demande si l'école peut organiser une activité de sensibilisation pour les élèves.</p>
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la dernière rencontre (2016-10-26)	<p>Suivi de la dernière rencontre :</p> <p><b>Point 12 (Divers) : Points apportés par un parent de l'école pour le CÉ</b>  Mme Feddersen a préparé un projet de réponse au parent et elle en fait une lecture sommaire au CÉ. Il est entendu que Mme Feddersen transmettra son projet de réponse à Mme Bacher et M. César pour révision et qu'une lettre officielle sera transmise au parent d'ici la fin de l'année 2016.</p> <p><b>Point 13 : Composition du CÉ</b>  En raison de la démission de Mme Duclos, un nouveau parent doit être nommé au CÉ. Mme Duclos avait demandé aux membres parents de sonder les parents de l'école afin de trouver un remplaçant.</p> <p>Mme Feddersen a communiqué avec Mme Chantal El Roumy afin de lui demander si elle était intéressée à siéger sur le CÉ à partir de janvier 2017. Mme El Roumy est un parent qui a fréquenté l'école et qui s'est présentée à trois (3) reprises afin d'être élue sur le CÉ de l'école, elle travaille au SPVM et possède de l'expérience en matière de sécurité.</p>

		<p>M. César ajoute qu'il a également approché un parent de l'école qui a manifesté son intérêt pour siéger au CÉ mais sans plus.</p> <p>M. César suggère de procéder à un vote concernant la nomination de Mme El Roumy. Les membres parents présents votent à l'unanimité pour la nomination de Mme El Roumy à partir du 17 janvier 2017. M. César communiquera avec elle pour la féliciter de sa nomination.</p> <p>Le procès-verbal du 26 octobre 2016 est adopté par Mme Feddersen et appuyé par Mme Bonin.</p>
5.	Budget 15-16 (adopter)	<p>Mme Bacher présente le budget 2015-2016 et explique que le déficit de 5 981\$ est principalement dû à l'ajout des nouvelles classes TSA.</p> <p>Mme Bacher explique les raisons pour lesquelles le budget 2015-2016 est qualifié d'équilibré. Elle propose au CÉ d'adopter le budget 2015-2016.</p> <p>Mme Feddersen rappelle qu'il existe une formation offerte par la CSMB sur l'établissement du budget et suggère que tous les membres du CÉ y assistent.</p> <p>Proposé par M. César et appuyé par Mme Feddersen</p>
6.	Loi 105- projet éducatif (informer)	<p>Mme Bacher explique que le projet de loi a été adopté en décembre 2016 et elle informe le CÉ des principales modifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Redéfinition du projet éducatif;</li> <li>- Possibilité d'élire des substituts pour les membres du CÉ;</li> <li>- Inclusion de la procédure de plainte au plan d'intervention;</li> <li>- Implantation du concept de la subsidiarité;</li> <li>- Le plan stratégique de la CS devient le Plan d'engagement vers la réussite.</li> </ul> <p>Mme Bacher informe le CÉ qu'en raison des modifications apportées par le Projet de loi 105, le projet éducatif de l'école doit désormais s'aligner avec le plan d'engagement vers la réussite de la CS, lequel doit entrer en vigueur au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2018. En conséquence, le projet éducatif de l'école ne sera finalisé que dans l'année suivant l'adoption du plan d'engagement vers la réussite de la CS, donc au cours de l'année scolaire 2018-2019.</p>
7.	Sondage- projet éducatif (adopter)	<p>Malgré l'adoption du Projet de loi 105, Mme Bacher suggère de lancer la première étape du projet éducatif, soit l'analyse des besoins de la communauté.</p> <p>M. César présente le <i>survey monkey</i> qu'il a préparé (versions anglaise et française). M. César explique que l'utilisation du logiciel créant le <i>survey monkey</i> est gratuite jusqu'à un maximum de dix (10) questions par</p>

		<p>sondage. Puisque le sondage suggéré contient plus de dix (10) questions, des frais mensuels de 19\$ CAD sont exigés.</p> <p>Mme Feddersen propose d'utiliser le budget de fonctionnement du CÉ pour couvrir les frais mensuels d'utilisation du logiciel. Les membres du CÉ approuvent à l'unanimité le paiement mensuel de 19\$ pour une période initiale de trois (3) mois, laquelle pourra être prolongée au besoin par le CÉ lors de ses rencontres mensuelles.</p> <p>Des modifications mineures seront apportées au sondage, dont la couleur des textes français et anglais et le nombre de priorités à être identifiées par les sondés sera réduit à trois (3) priorités.</p> <p>Mme Feddersen propose de mettre à la disposition des parents qui ne voudraient pas remplir le sondage en ligne une version papier de celui-ci. Mme Feddersen offre de traduire le sondage vers l'anglais. Des exemplaires du sondage seraient donc laissés au service de garde.</p> <p>Mme Bacher précise que le sondage sera officialisé lors de la prochaine rencontre du CÉ, en janvier 2017.</p> <p>Proposé par Mme Feddersen et appuyé par Mme Ouellet.</p>
8.	Suivi du délégué et du substitut au Comité régional de parents (informer)	<p>Mme Feddersen informe le CÉ que l'un des sujets discutés au CCP est les changements de bassins d'élèves des écoles de la CSMB. À titre d'exemple, les écoles Pierre Laporte et St-Laurent. Mme Feddersen précise que les changements de bassins n'affectent pas l'école Beau-Séjour. Dans le contexte de ces changements, le CCP tente de trouver des solutions afin d'aider les parents allophones de la CS à mieux comprendre le processus.</p> <p>Mme Feddersen annonce également que le CCP et le CRP ont créé des sous-groupes de communication.</p> <p>Mme Feddersen ajoute qu'une formation destinée exclusivement aux Présidents et Vice-Présidents des CÉ de la CSMB est présentement en préparation.</p> <p>Mme Feddersen souligne également qu'une demande a été faite à la CSMB afin d'obtenir un site Internet propre aux Comités de parents sur lequel on pourra consulter diverses formations en ligne.</p> <p>Mme Feddersen informe le CÉ qu'un sous-comité a été mis sur pied afin de discuter des frais chargés aux parents.</p>

		<p>Enfin, Mme Feddersen informe le CÉ que le CRP a demandé à ce que la FCPQ présente sa formation sur le Projet de loi 105 à la CSMB. Des discussions sont en cours; elle informera le CÉ des développements à ce sujet.</p>
9.	<p>Vie à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Scholastic (approuver)</li> <li>● Méritas 1<sup>re</sup> étape (informer)</li> <li>● École en forme et en santé (approuver)</li> <li>● Activités Noël (informer)</li> </ul>	<p><b>Scholastic</b> : Point reporté à la prochaine rencontre du CÉ, vu l'absence de Mme Trottier.</p> <p><b>Méritas 1<sup>re</sup> étape</b> : Mme Bacher discute de la cérémonie de remise des diplômes qui s'est tenue au gymnase en novembre 2016 et qui s'est avérée être un franc succès en raison notamment de la participation enthousiaste des élèves. L'événement est donc à répéter. Mme Couture-Grondin suggère que les diplômes soient remplacés par des items (médailles, autocollants) afin d'avoir un plus grand impact chez les élèves TSA et les plus jeunes.</p> <p><b>École en forme et en santé</b> : Mme Bacher informe le CÉ que le budget anciennement alloué par le MEES pour stimuler l'implication des enseignants aux activités étudiantes a été abrogé pour l'année scolaire 2016-2017. Mme Bacher propose donc d'utiliser le budget alloué pour l'année 2016-2017 au projet « École en forme et en santé » pour compenser les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle qui s'impliquent énormément dans le cadre du projet SPE. Mme Bacher propose donc de libérer les enseignants qui auront démontré leur participation au projet SPE jusqu'à l'épuisement du budget, soit 2924\$.</p> <p>Proposé par Mme Bacher et appuyé par Mme Feddersen.</p> <p><b>Activités de Noël</b> : Mme Ouellet présente le projet des « petits lutins de Noël » dans le cadre duquel des élèves de musique forment des petits groupes qui offriront des performances musicales tout au long de la semaine du 19 décembre 2016. Ces performances musicales se dérouleront pendant l'heure du dîner et lors des déplacements des récréations (dans les corridors).</p> <p>Mme Bacher annonce également la tenue d'une « Journée pyjama » le vendredi le 23 décembre. Également, un corridor de l'école sera illuminé par des lampadaires de Noël confectionnés par des élèves de l'école.</p> <p>Mme Boyce informe qu'un déjeuner communautaire se déroulera à l'Édifice Sud le mercredi, 21 décembre.</p> <p>Mme Légaré présente les activités de Noël du service de garde qui se dérouleront le 21 décembre après l'école (décoration, maquillage, buffet santé, tirage, cadeaux...). Une lettre sera transmise aux parents pour les informer. M. César demande s'il y aura un échange de cadeaux similaire à celui des années précédentes. Mme Légaré explique que puisque ce projet exige beaucoup de travail des enfants, il est généralement reporté aux 2-3 ans, donc la prochaine édition se déroulera probablement lors de la prochaine année scolaire.</p>

10.	<b>Divers :</b>
	<p><b>Salle tranquille au service de garde</b>  Mme Feddersen demande s'il est possible de prévoir une salle tranquille au service de garde pour répondre aux besoins des élèves, particulièrement pour les élèves atteints de troubles du spectre de l'autisme. Cette salle pourrait être utilisée pour lire, s'asseoir, se reposer sans bruit. Elle souligne que son garçon lui a exprimé ce désir mais est convaincue que plusieurs autres enfants pourraient bénéficier d'une telle salle. Mme Feddersen demande une étude sur le sujet (espace, budget).</p> <p>Mme Légaré précise que les groupes d'élèves au service de garde sont petits. Mme Ouellet précise qu'un espace cubicule conviendrait peut-être mieux aux besoins et donne l'exemple du local de musique.</p> <p>Il est également discuté de recourir à des coquilles (écouteurs). Mme Couture-Grondin souligne cependant que ces coquilles ne peuvent être utilisées pour de longues périodes de temps. Dans sa classe, elle souligne qu'elle a créé un coin où les élèves peuvent se calmer à l'écart des autres. M. Seif ajoute que des tentes au déploiement automatique pourraient également être utilisées afin de créer un tel espace.</p> <p>M. César propose de continuer notre réflexion sur le sujet vu l'impact de la suggestion au niveau des ressources humaines et matérielles.</p> <p>Point reporté lors de la prochaine rencontre du CÉ au mois de janvier 2017.</p>
	<p><b>Activités parascolaires</b>  Mme Boyce présente les activités parascolaires qui seraient proposées à partir de janvier 2017. Mme Boyce remet au CÉ une copie du dépliant aux parents. Mme Boyce précise que pour l'Édifice Nord, des activités artistiques avec Myriam Vincent, enseignante, seront également ajoutées au programme.</p> <p>Le CÉ discute du public cible des activités (garçons vs. filles) et approuve finalement les activités offertes vu leur grande diversité.</p>
	<p><b>Parents secours</b>  M. César souhaite discuter de l'organisme « Parents secours » et se questionne sur les raisons expliquant sa quasi-disparition. M. César a communiqué avec le Directeur de Parents secours Montréal qui aimerait promouvoir l'organisme dans les écoles afin d'informer les parents sur les avantages du programme. M. César aimerait faire la promotion de Parents Secours auprès des parents de l'école.</p> <p>Mme Bacher précise qu'elle n'est pas confortable d'endosser un organisme sans bien le connaître. Mme Bacher suggère, dans un premier temps, d'inviter le Directeur de Parents Secours à s'adresser au CÉ.</p> <p>M. César organisera le tout pour une prochaine rencontre du CÉ.</p>

Secrétaire : Lucie Roy

Levée de l'assemblée à : 20h50

Prochaine rencontre le : 17 janvier 2017